

DEPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE
Commune de VOREY sur ARZON

Le 01/08/08

Article de presse

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/07/2008

Madame le Maire a fait procéder aux votes souvent à la quasi unanimité dont voici les résultats :

- Pour permettre le rachat de l'emprunt à la Caisse d'Epargne souscrit en 2006 jugé trop onéreux et dangereux pour la commune, les négociations menées par la nouvelle municipalité ont abouti à la souscription de deux nouveaux emprunts : l'un de 1 124 270,68 € à taux fixe, l'autre de 1 154 270,69 €, à taux fixe du 20/06/2009 au 20/06/2011 et à taux variable du 20/06/2012 au 20/06/2029
- Madame le Maire est autorisée à recruter Madame Aline Morandy, attachée territoriale, pour occuper le poste de secrétaire de mairie (à mi-temps pour l'instant)
- Des actions d'économies d'énergie en ce qui concerne l'éclairage public, sont en cours.
- La Communauté de communes a accepté d'étaler sur 5 ans le paiement du fonds de concours communal représentant 17 % du coût du centre culturel intercommunal. Il restera à payer 232 000 € (déduction faite de 26 000 € repris par la CCE sur le CG2D Vorey) début 2009, étalés sur 5 ans. La commune remercie l'esprit de solidarité communautaire.
- Le géomètre Lacroix est retenu pour le bornage et les documents d'arpentage des propriétaires souhaitant acheter à Brigols et aux Terrasses
- Il ne sera pas fait usage du droit de préemption sur les parcelles suivantes : AE 142, 143 (Les Termes), AP 371,395,398 (La Bastide), AX 362,363,365 (La Buge) et AY 457 (Liste de Coudert)
- Le Conseil municipal prend note de l'intention de M.Nebouy de vendre son garage situé route de Vertaure
- Une subvention de 1 047 € est accordée à Ch Bouvier pour la rénovation de la façade rue du Béal
- La commune de Vorey a été proposée par la Préfecture pour accueillir à la mairie, une station d'enregistrement des données pour la délivrance des passeports biométriques, comme 12 autres en Haute-Loire. C'est accepté, car cela peut renforcer l'attractivité de la commune.
- La commune va acquérir le terrain de M.Champagnac, d'une superficie de 4 500 m2, pour la construction d'une nouvelle gendarmerie au prix de 30 € le m2 ; cette dépense était inscrite dans le budget primitif.
- Dans le cadre des animations estivales, les conventions avec les associations Orion (conférence sur l'observation du ciel) et la compagnie de théâtre de Vorey l'Estafette sont approuvées, ainsi que les marchés du terroir.
- VAL/VVF a fait savoir qu'il prolongeait l'exploitation du village de vacances d'un an, soit jusqu'au 30 septembre 2009. Une réflexion sur le devenir du site sera menée dès septembre 2008 avec l'ensemble des acteurs du tourisme et les institutions concernées.
- Une demande de changement de l'abri bus situé place des Moulettes a été adressée au Conseil général
- Dans le cadre du projet d'extension modernisation du foyer Marie Goy, des échanges de parcelles interviendront entre l'OPAC et la mairie.
- L'infirmière coordinatrice du nouveau service de soins à domicile, créé par l'ADMR sur le secteur de l'Emblavez, s'installera au centre social de Vorey, dans l'attente de l'aboutissement du projet de pôle médico-social qui sera aménagé par l'OPAC dans l'ancien hôtel des Marmottes. Elle a pris ses fonctions, recrute l'équipe d'aides soignantes et prendra contact avec les médecins et infirmières.
- En vue l'installation d'un second médecin à Vorey compte tenu des besoins de la population et des horaires lourds à assumer par les médecins de la région, des contacts ont été établis avec deux médecins.
- La participation de la commune au financement de la construction, par le SICALA, du mur anti-crues s'avère être de 47 685 € au lieu de 30 000 € prévus initialement. La commune ne

Mairie de Vorey sur Arzon
Place de la Mairie

43800 VOREY SUR ARZON

☎ 04.71.03.40.39 / 📠 04.71.03.49.32

www.vorey.com

e-mail : mairie-de-vorey@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00

pouvant assumer cette charge supplémentaire, Madame le Maire réunira prochainement les financeurs sur ce point et sur les actions à programmer pour réduire le niveau d'eau des crues à Vorey. Dans l'attente, le SICALA a décidé de repousser le démarrage des travaux pour le mur à la fin de l'été.

- Le Conseil approuve les travaux de rénovation réfection de la gare qui vont être entrepris par la SNCF
- L'enquête publique sur la révision simplifiée du PLU se terminera le 22 août 2008.
- Les tarifs pour 2009 des gîtes du Chambon et de Poux sont approuvés.
- M. Roger Gire est désigné suppléant de M. Jean Célant pour siéger à la commission électorale
- Madame le Maire propose la mise en place de deux autres conseils consultatifs : l'un relatif aux questions économiques, l'autre au tourisme
- La décision modificative n°3 est approuvée